

# **NTELA**

\_\_\_\_\_ N° 03, Vol. 1, Janvier-Juin 2022 \_\_\_\_\_



**ISSN : 2789-3588**

**Revue du Centre Universitaire de Recherche  
sur l'Afrique (CURA)**

---

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines/Université Marien  
Ngouabi, Brazzaville (République du Congo)  
BP : 2642, E-mail : [cura.congobrazza@gmail.com](mailto:cura.congobrazza@gmail.com)  
Tél. : + 242 066690087 / 055769593 / 044108897



**Couverture :** Figure de chasseur bantou de l'Afrique centrale. Statuette collectée par le Laboratoire d'Anthropologie et d'Histoire (actuelle Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université Marien Ngouabi), entre les années 1975 et 1980. Dans les langues kongo de cette sous-région, le bon chasseur est justement appelé « *NTELA* ». Par métonymie, ce nom symbolise l'homme constamment animé par la quête des savoirs et des connaissances ; un scientifique qui cherche, qui trouve et qui partage ses trouvailles avec les autres au moyen de la publication.

Les opinions exprimées dans les différents textes publiés ici sont celles de leurs auteurs. Elles n'engagent nullement la Revue *NTELA*

---

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines/Université Marien  
Ngouabi, Brazzaville (République du Congo)  
E-mail : [cura.congobrazza@gmail.com](mailto:cura.congobrazza@gmail.com)

# **NTELA**

\_\_\_\_\_ **N° 03, Vol. 1, Janvier-Juin 2022** \_\_\_\_\_

**ISSN : 2789-3588**

**Revue du Centre Universitaire de Recherche  
sur l'Afrique (CURA)**

---

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines/Université Marien  
Ngouabi, Brazzaville (République du Congo)  
BP : 2642, E-mail : [cura.congobrazza@gmail.com](mailto:cura.congobrazza@gmail.com)  
Tél. : + 242 066690087 / 055769593 / 044108897



## **Publications semestrielles de la Revue NTELA**

### **Directeur de publication**

Yvon-Norbert GAMBEG

### **Rédacteur en chef**

Jean Félix YEKOKA

### **Comité de rédaction**

Jacques Nkeoua Oumba, Paul Kibangou, Régina Patience Ikemou, Rony Dévyllers Yala Kouanzi, Samuel Kidiba, Dieudonné Mouakouamou Mouendo, Didace Kevin Kouloungou Boungou, Jean-Bruno Bayette, Dreid Miché Kodja Manckessi.

### **Comité scientifique**

Jean-François Owaye, Professeur, Université Omar Bongo (Gabon), Miche-Alain Mombo, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo), Georges-Claude Tshund'Olela, Professeur, Université de Kinshasa (RD. Congo), Omer Massoumou, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo), Françoise Blum, Professeur, Université Paris 1, Panthéon Sorbonne (France), Bienvenu Boudimbou, Maître de Conférences, Université Marien Ngouabi (Congo), Joachim Emmanuel Goma-Thethet, Professeur, Adon Simon Affessi, Maître de Conférences, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo (Côte d'Ivoire), Université Marien Ngouabi (Congo), Dieudonné Tsokini, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo), Pierre Yvon Ndongo Ibara, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo), Joseph Zidi, Maître de Conférences, Université Marien Ngouabi (Congo), Henri Yambéné Bomono, Professeur, Université Yaoundé 1 (Cameroun), Jean Félix Yekoka, Maître de Conférences, Université Marien Ngouabi (Congo), Rogacien Tossou, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Université Marien Ngouabi (Congo), Yvon-Norbert Gambeg, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo), Sophie Pulchérie Tape, Maître de Conférences, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo (Côte d'Ivoire), Amuri Mpala Lutébélé, Professeur, Université de Lubumbashi (RD. Congo), Didier Ngalebaye, Maître de Conférences, Université Marien Ngouabi (Congo).





## SOMMAIRE

**Éditorial** 13

### Articles

#### I. HISTOIRE

Karl Laman et l'évangélisation de la vallée du Niari (1909-1947) : une étude hymnologique

*Aris Cristel KIBAMBA KIBOULOU, Joseph ZIDI* 19

Immigration, religion et schisme politique en Côte d'Ivoire de 1990 à 2010

*Kouakou Laurent ASSOUNGA* 41

Les procès politiques dans l'histoire congolaise (1968-1978)

*Étanislas NGODI* 57

La politique de développement routier en Côte d'Ivoire de 1960 à 1980

*Loukou Bernard KOFFI* 81

Korékipra : un village musulman en pays bété (côte d'ivoire)

*Diakaridja OUATTARA* 95

Femme et voile dans la société musulmane au Cameroun du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle

*Liliane Dalis ATOUKAM TCHEFENJEM* 111

Monseigneur Anatole Milandou, Archevêque Émérite de Brazzaville : vie et œuvres (1946-2021)

*Armand Brice IBOMBO* 143

Le réseau routier ivoirien : contribution d'un système de transport dans la croissance et le développement de la Côte d'Ivoire de 1960 à 2000

*Laurent Abé ABÉ* 161

Appropriation de la lagune par les Aïzi : patrimonialité et mythe de la domanialité des génies, du XVIII<sup>ème</sup> siècle à 1930

*Éric PETE* 181

Essai d'analyse historique du bellicisme beembe du XVIII <sup>e</sup> au XX <sup>e</sup> siècle	
<b>Serge Rufin KAYA BILALA</b>	203
État de mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine (2013-2019) : opportunités et défis	
<b>Wend-Vénègda Arsène DIPAMA</b>	223
Les changements sociaux en pays odzokru : les classes d'âge à l'épreuve de la modernité	
<b>Nome Rose De Lima ESSOH</b>	249
Le Conseil de gouvernement de Côte d'Ivoire face aux problèmes de l'éducation de 1957 à 1958	
<b>Yao Marcel KOUAKOU</b>	271
Organisation et problèmes du réseau ferroviaire (CFCO-COMILOG) au Congo de 1921 à 2018	
<b>Bertin Gualbert MBANI</b>	291

## II. GÉOGRAPHIE

La commercialisation du riz local en Côte d'Ivoire : acteurs et circuit de distribution dans la région du Goh (centre-ouest de la Côte d'Ivoire)	
<b>Koffi Joachim KOTCHI</b>	315
Les eaux usées dans la ville de Touba (Côte d'Ivoire) : entre pollution du cadre de vie et moyen de production agricole	
<b>Bazoumana DIARRASSOUBA, Karidia DIOMANDÉ</b>	333
Caractérisation des crues et perception endogène des populations dans la basse vallée du bassin versant de l'Ouémé à Bonou au Bénin	
<b>Sophiatou SEIDOU, Hilaire S. AIMADE, Cintia Karen K. A. AHOUANOGBO, Émile Y. ATIYE, Marc SOHOUNNON, Expédit W. VISSIN</b>	351
Les enjeux fonciers et socioéconomiques de l'agriculture urbaine à Korhogo (Nord de la Côte d'Ivoire)	
<b>Tiécoura Hamed COULIBALY</b>	379
L'Histoire des savanes ouest-africaines	
<b>Ali DIABIGUILE</b>	397

Stratégies de sécurisation et modes d'accès au foncier urbain à  
Korhogo, au nord de la Côte d'Ivoire  
*Yéboué Stéphane Koissy KOFFI, Foungnigué Robert OUATTARA* 411

Valorisation des potentialités touristiques en faveur du développement  
local du département de Kounahiri (Côte d'Ivoire)  
*Djénan Marie Angèle KARAMOKO* 431

### III. PHILOSOPHIE

De la légende de l'incapacité du Négro-Africain à philosopher.  
Réflexion sur les enjeux du rétablissement de la conscience historique  
*Anselme MBEMBA-MPANDZOU* 447

Le jeu dans l'éducation chez Platon et Aristote : un paradigme pour une  
culture de la paix sociale  
*Koudou François OZOUKOU* 473

La continuité et la discontinuité comme marque de progrès scientifique  
dans l'épistémologie bachelardienne  
*Yves Romaric GOLI KOUASSI* 479

De l'éducation à l'humanisme chez Jean-Jacques Rousseau : condition  
de possibilité de paix et de respect des droits de l'homme dans la  
prévention contre l'extrémisme violent au Mali  
*Nacouma Augustin BOMBA, Belko OUOLOGUEM, Souleymane  
KÉÏTA* 497

La problématique de la propriété foncière en Afrique : une lecture à  
l'aune de l'éthique de John Locke  
*N'guessan Julien KOUAMÉ* 515

Crise du paradigme démocratique dans la modernité politique en  
Afrique : quelles approches philosophiques ?  
*Komla FADEME* 533

L'avenir de l'espèce humaine et le transhumanisme  
*Kadio Mathieu ANGAMAN* 535

Penser et construire l'Université du présent en Afrique  
*Ayuba LAWANI* 551



## ÉDITORIAL

Faut-il le rappeler ? En janvier 2021, malgré les perturbations que connaît le monde à cause de la crise sanitaire due au Covid-19, le Centre Universitaire de Recherche sur l'Afrique (CURA) décidait de lancer un appel à contribution pour le premier numéro de la revue *Ntela* à paraître en juin de la même année. Celui-ci paraîtra dans les délais prescrits, avec des textes venus du Congo, du Cameroun, de la Côte-d'Ivoire et de la France. La machine était alors lancée.

Il subsistait tout de même quelques incertitudes. L'on se posait, entre autres, les questions de savoir si l'on tiendrait la promesse de produire un numéro par semestre, si l'on aurait assez de textes pour chaque numéro, et surtout, si l'on serait capable de tenir le rythme, de gérer les flots des sollicitations et d'être toujours dans les délais, avec la même rigueur et la même volonté. Pour ce faire, nous nous faisons une promesse : tenir bon, quelles qu'en soient les circonstances et les difficultés. C'est dans cette perspective que, malgré le prolongement de la crise sanitaire, les gestionnaires de la revue *Ntela* vont réussir à faire paraître, en décembre 2021, le numéro deux, en deux volumes. L'engouement des chercheurs à diffuser leurs trouvailles malgré le climat de morosité qui règne en ce moment était tel que, des douze articles que comptait le premier numéro, la revue était passée à une cinquantaine, venus d'horizons variés, mais de plus en plus centrés sur l'espace africain. C'était la preuve que la marche de *Ntela* était appelée à se poursuivre.

Après ce deuxième pas de *Ntela*, somme toute réussi, voici le troisième numéro ! Comme dans le précédent, il compte deux volumes constitués chacun d'articles venus d'horizons différents, de domaines variés, mais toujours liés aux lettres et aux sciences sociales et humaines. C'est ici la preuve évidente du parcours fulgurant que réalise la revue *Ntela* dans sa contribution à la diffusion des résultats sur la recherche en Afrique. C'est aussi la preuve de l'audience dont elle bénéficie progressivement de la part des Universitaires africains et de la diaspora. La tâche s'avère ardue, interminable et grande, mais noble. Voilà pourquoi le CURA mobilise toutes ses ressources afin de mériter la confiance que lui témoigne la communauté savante et universitaire.

Depuis les temps les plus anciens, l'Afrique s'est toujours placée du côté de l'histoire, soit en tant qu'actrice, soit comme victime des dynamiques qui expliquent la marche du monde. Les épisodes de la traite négrière écumante et de la colonisation ont été particulièrement

violents pour elle. Heureusement, ceux-ci n'ont guère réussi à ôter à l'Afrique ce qu'elle a de plus cher : son identité construite autour de ses us et coutumes, ses valeurs culturelles fondamentales qui constituent l'étiquette de son âme et qui proclament la beauté de son humanisme.

En effet, même après les chroniques de l'esclavage et de la colonisation, l'Afrique est restée un « continent convoité », menacé par de graves crises, des violences terribles et des perturbations conjoncturelles et structurelles. Leurs *modus vivendi* sont régulièrement interrogés, tant les défis que l'Afrique est appelée à relever restent permanents. La vie rurale et urbaine, les avatars politiques des choix opérés dans les sphères publiques, les épidémies, les violences de tous genres, les mutations imposées par les prouesses des nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle, le terrorisme, les migrations, la faim, les changements climatiques et leurs conséquences subséquentes, les crises institutionnelles et éducatives, le foncier, sont autant de problèmes complexes qui se présentent aux Africains en termes de défis à relever. *Ntela* observe que les universitaires africains, chacun dans son domaine, investissent davantage le champ de ces questions, pour interroger la place de l'Afrique dans le monde et pour évaluer ses capacités de résilience en vue d'être maître de son destin. C'est dire que l'engouement des chercheurs africains vis-à-vis des problèmes qui minent leurs sociétés et face aux enjeux de l'heure est une attitude qui tend à réduire significativement le vaste pré-carré de réflexions et d'analyses que des chercheurs venus d'ailleurs se sont taillé en Afrique depuis des lustres.

C'est là un signe positif ! Positif aussi est ce choix d'ouvrir des brèches entre chercheurs afin qu'ils se placent sur des trajectoires des courants féconds. Le choix de *Ntela* d'être une revue interdisciplinaire est totalement assumé, car il permet un dialogue entre disciplines, entre auteurs, ainsi que cela s'observe à travers les articles publiés dans ce 3<sup>e</sup> numéro. Ce premier volume compte vingt-neuf textes, repartis de la manière suivante : quatorze textes consacrés aux sciences historiques, sept d'obédience géographique et huit d'essence philosophique. Dans ce volume, l'Histoire se fait la part belle.

Dans les textes de ce volume, quelles qu'en soient les approches et les orientations choisies, les auteurs s'intéressent aux sociétés africaines d'hier et d'aujourd'hui, dans leur variété identitaire, leur complexité phénoménologique et leur diversité culturelle. Tout cela pour dire que l'Afrique est une et plurielle. Les problématiques saillantes y tournent autour du développement socioculturel et économique, des religions,

des croyances, de leur incidence sur l'environnement socioculturel et sur les questions d'altérité. En félicitant les auteurs pour cet investissement spirituel et intellectuel, *Ntela* souhaite une bonne pérégrination savante à ses lecteurs !

**Professeur Yvon-Norbert Gambeg**  
Directeur de publication





## **II. GÉOGRAPHIE**



## **La commercialisation du riz local en Côte d'Ivoire : acteurs et circuit de distribution dans la région du Goh (centre-ouest de la Côte d'Ivoire)**

**Koffi Joachim KOTCHI\***

### **Résumé**

La distribution et la commercialisation du riz en Côte d'Ivoire ont été assurées par les structures étatiques telles que l'ex-SODERIZ<sup>1</sup> de 1960 jusqu'aux années 1980. Il s'agissait pour l'État de maîtriser les circuits de distribution, de commercialisation, ainsi que le prix du riz. Après la crise économique des années 1970 qui a occasionné la dissolution de la SODERIZ en 1977, des acteurs du secteur privé se sont lancés dans l'importation et la commercialisation du riz. Toutefois, concernant le riz local, la commercialisation est assurée par les acteurs locaux eux-mêmes. Le présent article porte sur une étude de cas dans la région du Goh (centre-ouest de la Côte d'Ivoire). Il veut identifier le circuit du paddy récolté depuis le champ et les différents acteurs intervenant dans la chaîne de distribution et de commercialisation.

### **Mots-clés**

Acteurs, circuit de distribution, commercialisation, riz local.

### **Abstract**

The distribution and marketing of rice in Côte d'Ivoire were provided by state structures such as the former SODERIZ (Society for Rice Farming Development) from 1960 to the 1980s. It was for the State to control the distribution and marketing channels, as well as the price of the rice. After the economic crisis of the 1970s, which caused the SODERIZ dissolution in 1977, some private sector actors started rice importation and marketing. However, as far as local rice is concerned, the marketing is provided by local actors themselves. This article covers a case study in the Goh region. Its objective was to identify paddy rice networks from harvest to marketing and to identify the different actors intervening in the channel distribution and marketing channels.

### **Keywords**

Organization, distribution, marketing, local rice

---

\*Maître assistant, Université de Lomé (Togo) (Côte d'Ivoire) / E-mail : [kodjason@hotmail.fr](mailto:kodjason@hotmail.fr)

<sup>1</sup> SODERIZ : Société pour le Développement de la Riziculture.

## Introduction

La production et la commercialisation du riz ont été pendant longtemps assurées par des structures de l'État. En effet, après les indépendances, l'État ivoirien a fait le choix de se lancer dans la production du riz afin d'éviter sa dépendance vis-à-vis de l'extérieur. Cette politique a très bien marché et a assuré l'autosuffisance en riz de la Côte d'Ivoire (ONDR, 2012). Pour y arriver l'État a bâti une stratégie basée sur les SODE<sup>2</sup>. D'abord la SATMACI<sup>3</sup> de 1960 à 1970 et ensuite la SODERIZ<sup>4</sup> de 1970 à 1977 (Touré et *al.*, 2004). Les différentes structures de l'État ont mis en place différents stratégies de production et de commercialisation du riz. Les seuls acteurs de la filière riz étaient l'État ivoirien à travers les SODE. Cette stratégie a bien marché car elle a permis aux populations ivoiriennes de s'auto suffire en riz dans les années 1970. Cependant, les difficultés économiques qu'a connues le pays vers la fin des années 1970 amènent l'État ivoirien à se désengager et à libéraliser les importations de riz. En effet, la crise économique de 1980 qui a frappé bon nombre de pays africains et particulièrement la Côte d'Ivoire, a obligé l'État ivoirien à se désengager de la filière riz. Dès lors, la production va considérablement baisser vers la fin de l'année 1980 et créer un déficit de riz blanchi. Pour combler ce déficit, la Côte d'Ivoire a recours à des importations massives de riz blanchi en provenance des pays asiatiques tels que le Vietnam, la Thaïlande et la Chine. Cette situation de crise va être profitable au secteur privé qui va se substituer aux structures de l'État dans la distribution et la commercialisation du riz en Côte d'Ivoire. Si pour le riz importé, le circuit de distribution et de commercialisation est bien structuré avec des groupes bien connus, ce n'est pas le cas pour le riz local qui manque de réseau de distribution. Pourtant les statistiques indiquent que la Côte d'Ivoire produit en moyenne environ un million de tonnes de riz blanchi par an. C'est donc un secteur prometteur pour les jeunes en termes d'insertion professionnelle dans la mesure où la Côte d'Ivoire déploie beaucoup d'efforts pour augmenter sa production nationale. Des bas-fonds sont aménagés dans le but d'accroître la productivité des exploitations

---

<sup>2</sup> SODE : Société d'État

<sup>3</sup> SATMACI : Société d'Assistance Technique pour la Modernisation de l'Agriculture en Côte d'Ivoire

<sup>4</sup> SODERIZ : Société de Développement de la Riziculture en Côte d'Ivoire

## K. J. Kotchi : La commercialisation du riz local en Côte d'Ivoire ...

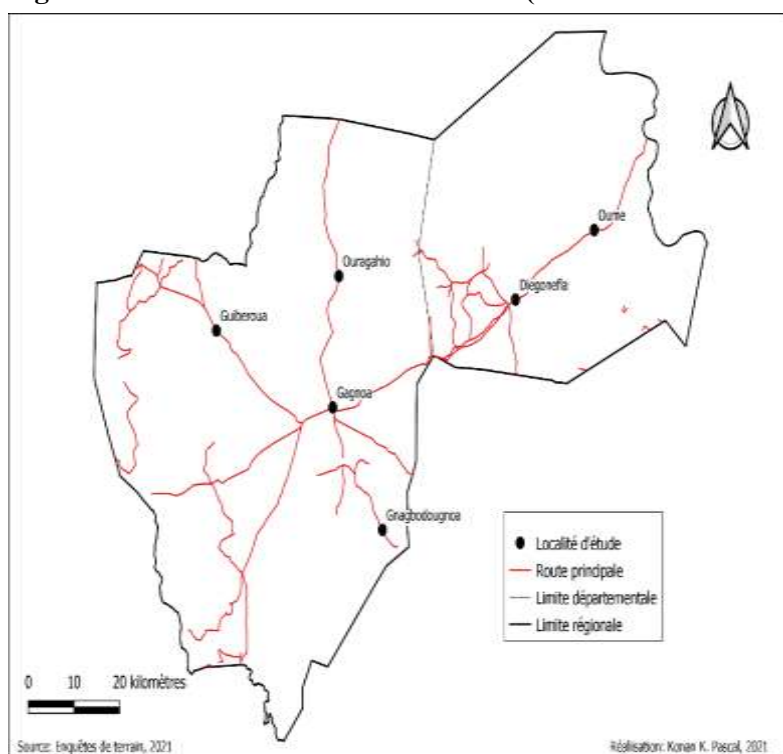
rizicoles. La relance de la production rizicole est une politique de plus en plus affirmée de l'État ivoirien avec la mise en place de l'Agence de Développement de la Riziculture (ADERIZ). Aujourd'hui, avec la disparition quasi-totale des structures de l'État, la filière riz notamment le volet distribution et commercialisation peine à s'organiser autour des acteurs connus et structurés. La production du paddy est certes élevée, mais la commercialisation du riz blanchi, considérée comme le moteur de la filière riz, est restée informelle avec un circuit inorganisé. Des initiatives locales sont néanmoins mises en place pour assurer l'accès du riz local aux consommateurs. Quelles sont les différentes stratégies et leurs acteurs ? Ces stratégies permettent-elles d'assurer durablement l'approvisionnement du marché en riz local ?

### **1. Matériels et méthodes**

La méthodologie adoptée pour cette étude a combiné la recherche documentaire et l'enquête de terrain. La recherche documentaire a consisté l'exploitation des rapports d'activité des structures en charge de la filière riz (ADERIZ, statistiques du ministère du commerce, les rapports annuels des coopératives), des mémoires et des articles scientifiques. Bien d'autres documents ont été consultés à partir des sources internet. L'enquête de terrain s'est déroulée en deux phases. Il y a eu d'abord la rencontre avec les acteurs de la filière à Gagnoa, chef-lieu de la région du Goh. Cette mission de pré-enquête a réuni les différents responsables de coopératives de la région, les personnes intervenant dans la transformation, les responsables des consommateurs et les autorités administratives et politiques (corps préfectoraux, les directeurs régionaux de l'ANADER, de l'agriculture, de l'OCPV, de la chambre du commerce et d'industrie de Gagnoa). Cette étape nous a permis d'avoir des informations spécifiques à tous les niveaux (production, transformation et commercialisation) pour élaborer un questionnaire et définir notre échantillon d'étude, de même que la construction des outils d'enquête qui, devraient servir pour la seconde phase de l'enquête de terrain. Ainsi, pour la seconde phase, en plus des observations directes, des entretiens ont été menés auprès des responsables de l'ANADER, de l'OCPV, de l'agriculture, des consommateurs, transformateurs et des coopératives rizicoles. Un questionnaire a été élaboré et adressé à un échantillon de deux-cent cinquante (250) riziculteurs. Ce quota résulte de l'effectif total des

membres de l'union des coopératives productrices de riz de la région du Goh qui regroupe onze coopératives et compte deux-mille cinq cent quatre dix-neuf membres. Pour cette étude nous avons choisi d'enquêter 10%, soit deux-cent cinquante personnes. Les personnes enquêtées répondent à deux critères : cultivez au moins une superficie d'un hectare de riz et avoir un rendement d'au moins cinq tonnes à l'hectare. Cette population d'enquête se répartit dans six sous-préfectures de la région. Le questionnaire est adressé aussi bien aux hommes, aux femmes, aux jeunes et aux adultes. La figure 1 permet d'observer les localités couvertes par l'étude.

**Figure n°1 : localisation des sites d'étude (carte de localisation)**



Dans chaque coopérative retenue, le nombre de riziculteurs identifiés se présente comme suit dans le tableau n°1 ci-dessous.

**Tableau n°1 : Répartition des riziculteurs interrogés selon les coopératives**

Nom de coopératives	Nombre d'adhérents	Nombre de personnes enquêtées (10%)
SCOOPRIF	100	10
SOCORIZ	60	6
CAPEDEN	17	2
SOCOPELAG	50	5
COOPRI	850	85
SOCOPALAN	48	5
SCAPAAD	75	7
SCOBRIO	17	2
CODERIZ GAGNOA	600	60
CODERIZ OUME	100	10
ZOYEKO	682	68
<b>TOTAL</b>	<b>2599</b>	<b>250</b>

Au cours de notre enquête, un appareil photo nous a permis d'effectuer les prises de vue, et un GPS nous a permis de géo-référencier les exploitations rizicoles ainsi que les unités de transformation et de commercialisation du riz local blanchi. Au terme du traitement des données collectées, les résultats suivants ont été obtenus.

## **2. Résultats**

L'analyse des données recueillies montre que plusieurs acteurs de niveaux différents avec diverses stratégies interviennent dans le circuit de commercialisation du riz local dans la région du Goh.

### ***2.1. Une commercialisation assurée par les producteurs eux-mêmes***

Le désengagement de l'État du circuit de commercialisation a emmené les producteurs de riz de la Côte d'Ivoire en général et ceux de la région du Goh en particulier, à organiser la vente de leurs productions. Ainsi, regroupés en Union de Coopératives, les producteurs de riz de la région du Goh mutualisent leurs efforts pour commercialiser leurs productions. Ainsi, les coopératives jouent à la fois un rôle d'encadreur et de client. En tant qu'encadreur, elles octroient des subventions en nature ou en espèce à leurs membres. En

effet, avant chaque saison, les membres reçoivent de la part de leur conseil d'administration, des semences et des intrants (herbicides, engrais) à moindre coût. En tant que client, la coopérative se charge d'acheter et de commercialiser les productions de leurs membres. Comment s'y prennent-elles ? selon les responsables des coopératives rencontrées, une fois la récolte terminée, le producteur informe les responsables de la coopérative qui se chargent de convoier la production depuis le champ jusqu'à la coopérative (photo 1).

**Photo n°1 : Siège social de la coopérative ZOYOKO à Guibéroua**



Source : Notre enquête, 2021.

Les coopératives permettent donc le regroupement de plusieurs producteurs dans une même localité. Chaque coopérative dispose d'un siège social et d'un magasin de stockage. Une fois la production parvenue à la coopérative, le paddy est pesé à 125 F/kg au producteur. Il revient à la coopérative par la suite de blanchir le paddy et le mettre dans des sacs pour être stocké dans les magasins de la coopérative (photo 2).



**Photo n°2 : Le riz blanchi stocké au magasin**



Source : Notre enquête 2021.

Le paddy blanchi comme l'indique la photo 2 est stocké dans les magasins de la coopérative d'où les populations et les commerçants viennent s'approvisionner. Le riz blanchi est vendu dans des sacs ordinaires et cela ne permet pas aux consommateurs et aux commerçants d'avoir une traçabilité. Certes, les coopératives vendent à la fois en gros et au détail à partir de 5 kg, à mais l'itinéraire n'est pas connu et identifiable. Selon notre enquête et comme indiqué dans le tableau 1 ci-dessous, seulement 6,6% des coopératives disposent d'une unité de décorticage et par conséquent blanchissent leurs productions à la coopérative. Elles sont obligées de recourir aux unités de décorticage des indépendants installées dans la localité ou ailleurs. Cette situation engendre des coûts supplémentaires qui ne leur permettent pas de bien rémunérer les membres et rendre accessible le prix aux consommateurs. En effet, elles achètent le paddy de leurs membres entre 125 F et 150 F la saison de production (juillet-septembre) et à 175 F pendant la saison faible (octobre-décembre). En retour, le riz de luxe blanchi est vendu à 325 F pendant la saison de grande production et le riz semi-luxe est vendu entre 400 F et 500 F.

**Tableau n°1 : lieux de décortilage du paddy**

<b>lieu de décortilage</b>		
	<b>Nb</b>	<b>% cit.</b>
<b>Coopérative</b>	<b>16</b>	<b>6,6%</b>
<b>Moulin</b>	<b>225</b>	<b>93,4%</b>
<b>Total</b>	<b>241</b>	<b>100,0%</b>

Source : Données de notre enquête, 2021.

Les coopératives jouent un rôle important dans la structuration du territoire rural et urbain car elles constituent des pôles économiques. Des personnes de diverses origines se mettent ensemble pour exercer la même activité. De plus, ce sont des lieux de rencontre des populations pour négocier le prix du riz. Toutefois, le manque de renforcement de capacité et de moyens financiers des animateurs de ces structures ne permet toujours pas de faire face aux difficultés de leurs membres se voient souvent obliger de se tourner vers d'autres acteurs indépendants.

## ***2.2. Les unités de transformation du riz local, source d'approvisionnement du marché***

Les unités de transformation communément appelées « moulin » constituent le maillon le plus important de la chaîne de commercialisation. Il s'agit des unités de transformation installées par des personnes physiques pour blanchir le paddy (photo 2). Ces unités de transformation sont équipées de machines ultra-modernes (photo 3). Le fonctionnement de ces moulins diffère les uns des autres. En effet, les responsables de certains moulins octroient des crédits à des producteurs à l'effet de soutenir la production et en retour, ceux-ci se doivent de leur livrer le paddy. Les deux parties conviennent d'un commun accord du prix auquel le paddy devra être acheté avant même la récolte. Ainsi, une fois la récolte disponible, le producteur informe son créancier qui se charge du transport du paddy depuis le champ jusqu'à son usine. Le paddy est alors pesé au fur et à mesure jusqu'à ce que le créancier rentre dans ses fonds. Une fois la quantité de riz correspondante au montant prêté est atteinte, un nouveau contrat est établi. À cet effet, le commerçant discute à nouveau avec le

### K. J. Kotchi : La commercialisation du riz local en Côte d'Ivoire ...

producteur pour arrêter un prix consensuel pour le reste de sa production. Ce système de contrat engendre souvent des conflits, car il arrive que le producteur détourne sa production au profit d'autres acheteurs en ne respectant pas le contrat qui le lie déjà avec un opérateur.



Source : Notre enquête.

Les décortiqueuses installées sont hyper sophistiquées et ont une capacité de blanchissement de deux tonnes/heure. Selon notre enquête, 52% des producteurs vendent leur riz blanchi contre 47% en paddy (tableau 2).

**Tableau n°2 : Les formes de commercialisation du riz local**

<b>forme riz commercialisation</b>		
	<b>Nb</b>	<b>% cit.</b>
<b>Paddy</b>	<b>116</b>	<b>47,3%</b>
<b>riz blanchi</b>	<b>129</b>	<b>52,7%</b>
<b>Total</b>	<b>245</b>	<b>100,0%</b>

Source : Données de notre enquête, 2021.

Selon le tableau n°2, 47% des producteurs vendent leur riz en paddy contre 52% qui le vendent décortiqué. Ceux qui vendent le riz

en paddy sont les producteurs qui ont pris des engagements financiers avec les responsables des moulins avant la production. Dans leur contrat, c'est le paddy qu'ils lui livrent. Par contre, il y a ceux qui n'ont aucun engagement financier avec qui que ce soit, mais qui se chargent de commercialiser eux-mêmes leur production. Ce qu'ils appellent « dépôt vente ». Ils sont les plus nombreux (52%). Ils viennent blanchir le paddy au moulin et se chargent eux-mêmes de le commercialiser à la coopérative. En effet, certains responsables de moulins se contentent juste de décortiquer le paddy des producteurs à 25 F/kg. Ils laissent la latitude aux producteurs de trouver eux-mêmes les clients pour commercialiser le riz blanchi. On rencontre à côté des grosses unités de transformation, d'autres qui ont des puissances faible (photo 4 et 5).



Source : Notre enquête.

Les photos 4 et 5 montrent des moulins de fortune installés le plus souvent dans les zones de faible production ou dans des quartiers précaires. Dans ces endroits, les machines installées sont de faible capacité et ne décortiquent généralement que cinquante (50) kg/j de paddy. Ces machines ne sont pas dotées d'épierreuse et ont un rôle multiforme. On les utilise pour piler à la fois le riz, le maïs, le blé, etc. Ce qui fait que ces espaces sont peu fréquentés car le riz blanchi contient des impuretés. Ce sont généralement les petits producteurs qui viennent juste blanchir une petite quantité de leur production pour la consommation familiale. Ce qui n'est pas le cas avec les PME.

**2.3. Les PME locales, des boutiques modernes de stockage du riz local blanchi**

À l'instar des coopératives, il existe un autre réseau composé des personnes physiques ou morales qui détiennent des PME (photo 6). Ces industriels financent également des producteurs qui leur livrent leurs récoltes. Ils disposent de machines ultramodernes et un réseau de distribution. À l'inverse des coopératives, ces PME commercialisent le riz sous un label (photo 7).



Source : Notre enquête, 2021.

Contrairement aux coopératives et aux moulins qui commercialisent le riz sans étiquette ni emballage, ce réseau d'industriels distribue le riz local dans des sacs ou emballage de 15 kg, de 22,5 kg et de 50 kg à l'instar du riz importé (cf. photo 7). Ils disposent de moyens de transport (photo 7) qui leur permettent d'assurer la desserte de leurs différents clients.

**Photo 7 : vu des camions remorques chargés de distribuer le riz**



Source : Notre enquête, 2021.

Grâce aux moyens de transport dont ils disposent, ils assurent la desserte du riz dans les autres localités de la région, dans les villes voisines et dans les pays de la sous-région. Ces lieux de vente du riz local sont très peu répandus dans la région comme l'indique le tableau n°3.

**Tableau n°3 : pourcentage des sites modernes de vente de riz local**

<b>Label</b>		
	<b>Nb</b>	<b>% cit.</b>
<b>Oui</b>	<b>2</b>	<b>0,8%</b>
<b>Non</b>	<b>241</b>	<b>99,2%</b>
<b>Total</b>	<b>243</b>	<b>100,0%</b>

Source : Données de notre enquête, 2021.

L'analyse du tableau n°3 montre que seulement 0,8% du paddy blanchi est commercialisé sous forme de label dans la région du Goh. Cette situation s'explique par le fait que les coopératives et les unités de production des particuliers ne disposent pas d'atelier de production d'emballage ; et puis, les coûts de production sont élevés quand ils sollicitent une entreprise privée pour leur confectionner les emballages. De plus, ils soutiennent avoir expérimenté cette méthode de vente dans le passé et ont constaté que certains commerçants utilisent leurs emballages pour conditionner leur riz de mauvaises

### K. J. Kotchi : La commercialisation du riz local en Côte d'Ivoire ...

qualités et cela leur est préjudiciable. Pour avoir la production, les responsables utilisent plusieurs méthodes. D'un côté, ils embauchent des démarcheurs, qui sillonnent les villages pour acheter le paddy aux producteurs à 150 F CFA. Ces démarcheurs représentent l'intermédiaire entre les producteurs et la structure. Ils vont acheter le paddy dans les champs. De même, ils signent des contrats avec des coopératives ne disposant pas d'unité de décorticage qui leur livrent leurs productions. Ces PME font la collecte du paddy, le blanchi et le met à disposition de ses démembrements qui se chargent de la distribution (photo 8 et 9).



Source : Notre enquête, 2021.

En moyenne, chaque PME peut blanchir jusqu'à 5000 tonnes par jour. La tonne du paddy varie entre 115 000 F et 160 000 F selon les campagnes. À côté de ces magasins et boutiques se trouvent se trouvent des commerçants qui vendent à même le sol.

#### ***2.3. La vente au détail, un circuit aux mains des femmes***

Le réseau de détaillant est constitué de femmes ou groupement de femmes qui ne disposent pas d'unité de décorticage, ni d'entrepôt pour stocker le riz. Elles vont négocier les prix du riz blanchi soit à la coopérative, soit dans les moulins. Elles achètent le riz local blanchi entre 200 et 250 pour le revendre entre 300 F et 350 F selon la qualité. Parfois, elles financent les responsables des unités de transformation qui leur rapportent le paddy des campagnes. Ces derniers de retour des

champs, blanchissent le paddy de leurs clientes et les mettent à disposition des propriétaires qui se chargent de commercialiser au détail devant le moulin ou sur les marchés (photo 10 et 11).



Source : Notre enquête, 2021.

Les femmes sont fortement présentes dans la filière riz tant au niveau de la production qu'au niveau du commerce de détail du riz local. Elles sont traditionnellement présentes dans les opérations post-récolte (battage, vannage) et elles ont pratiquement le monopole du commerce de détail du riz local sur les marchés dans la plupart des zones de production. Les détaillantes se retrouvent soit sur les marchés, soit devant les unités de décorticage. Les photos 10 et 11 montrent que le riz est exposé dans des récipients ordinaires. En effet, les femmes exposent le riz blanchi dans des cuvettes de sorte que le client puisse passer en revue les qualités et faire son choix. Plusieurs unités de mesure sont utilisées par ces vendeuses : il y a d'une part les balances comme l'indique la photo 11, les gobelets, les boîtes de tomate et toutes sortes d'ustensiles de cuisine dont la mesure est d'un kilogramme. Cette forme de vente permet aux consommateurs les moins nantis d'avoir accès au riz de qualité à moindre coût.

### 3. Discussion

Le présent article a montré que contrairement au riz importé, il n'existe pas de véritables réseaux de distribution et de



### K. J. Kotchi : La commercialisation du riz local en Côte d'Ivoire ...

commercialisation du riz local dans la Région du Goh. Le riz local est commercialisé essentiellement dans les unités de transformations par le biais des acteurs eux-mêmes, des transformateurs et des détaillants. On dénombre trois circuits de commercialisation. Un circuit détenu par les producteurs ; un circuit détenu par les PME et un circuit détenu par les détaillants. Ces trois circuits de commercialisation ont été également identifiés par C. Koffi et K. A. N'dri (2006). Pour eux, les principaux cycles de commercialisation coexistent : les cycles long, moyen et court. Dans la plupart des cas, le cycle de commercialisation est long. Le riz part du producteur au consommateur en transitant par trois intermédiaires commerciaux (collecteur, grossistes-transformateurs et détaillants). Dans le cycle moyen, ce sont les détaillants qui, en l'absence de grossistes, assurent le décortiquage du riz. En milieu rural où se déroule une part infime de l'activité commerciale, le cycle est court. Les producteurs décortiquent le paddy (le plus souvent à la main) et le vendent directement aux consommateurs. La plupart des producteurs visent le marché urbain, où ils peuvent vendre des quantités plus importantes de riz. Cette même situation est décrite par A. Touré et *al.*, (2004). En effet, selon eux, le riz local est commercialisé à travers deux circuits : un circuit traditionnel informel et un circuit moderne. Dans le circuit traditionnel, les négociants en riz achètent les surplus de riz aux producteurs qui transportent leur paddy sur les marchés ruraux hebdomadaires ou les marchés urbains. Plusieurs moyens sont utilisés pour transformer le paddy en riz blanc. Il y a le pilage par les femmes et les décortiqueuses modernes ou artisanales appartenant à des acteurs indépendants. Les coûts de commercialisation par unité sont relativement élevés parce que le riz est généralement vendu en petites quantités sur une base irrégulière. Il doit être transporté par des moyens traditionnels (porteurs, ânes, bicyclettes, véhicules de transport et petits camions) des villages de production aux centres de collecte ruraux, aux transformateurs et aux distributeurs en gros, et tout cela, dans un délai très court après la récolte, à un moment où les pistes rurales sont en mauvais état. La politique et la stratégie de développement rizicole du gouvernement a toujours mis l'accent sur le secteur moderne de transformation. Il ignore systématiquement la transformation artisanale à petite échelle qui comptait 1900 à 3000 petites décortiqueuses et unités de transformation en 1988. Dans le circuit moderne, les associations paysannes et les gros producteurs

fournissent, sous contrat, de grandes quantités de riz aux unités modernes d'usinage. Des moyens modernes sont utilisés pour transporter le paddy des centres de collecte vers les infrastructures d'usinage comportant une dizaine de complexes industriels de conservation et de transformation et plusieurs opérations de transformation à petite et moyenne échelle (micro et mini "rizeries"). C'est le gouvernement qui a construit et a fait fonctionner les dix complexes industriels de conservation et de transformation dans les années 1970, puis ils fonctionnaient avec des opérateurs privés sous contrat avec le gouvernement de 1980 à 1990 avant d'être entièrement privatisés. Avant la libéralisation en 1990, chaque complexe était assigné à une zone de collecte et devait acheter le paddy des paysans à un prix fixé par le gouvernement pour stimuler la production rizicole. C. Koffi et K. A. N'dri (2006) montrent que le faible réseau de distribution est lié au capital, à l'état défectueux des routes et à l'étroitesse du marché en milieu rural. Ils expliquent que le mauvais état des pistes villageoises rend l'accès à certaines zones de production difficile, voire impossible surtout en période pluvieuse. De fait, les moyens de transport de la production du champ au village sont rudimentaires (sur la tête, à vélo ou à moto). Pour écouler leurs produits sur le marché local ou sur les marchés des villes les plus proches, certains paysans utilisent les mêmes moyens de transport, ce qui entraîne un surenchérissement des coûts. L'autofinancement est la règle dans le secteur. Aussi le capital est-il limitant. Cela entraîne l'inaccessibilité des intrants agricoles et des équipements modernes de production à la majorité de ces petits paysans. Selon D. Harre (1987), le riz importé arrive à Abidjan et est distribué à travers tout le pays. Mais le riz local, quel que soit le mode de transformation, n'est pas forcément consommé sur les lieux de production ou de transformation. F. Tondel et *al.*, (2000) dénoncent cela. Pour eux, les politiques commerciales ont contribué à ce résultat. La faible protection des importations, par rapport aux producteurs asiatiques, a été un facteur majeur, comme le montrent les activités de contrebande entre des pays ayant des niveaux tarifaires différents. Les exonérations fiscales souvent accordées arbitrairement aux importateurs de riz ont miné la stabilité des marchés intérieurs. Le riz local subit aussi la compétition du riz importé, alors que « les prix (...) sur le marché international ont connu une baisse tendancielle depuis 2013 », rappelait le cabinet de consultant Bearing Point dans une étude de cas publiée en juillet

### K. J. Kotchi : La commercialisation du riz local en Côte d'Ivoire ...

(2000). La Côte d'Ivoire a ainsi importé en 2018 près de 1,5 million de tonnes de riz blanchi en provenance d'Asie du Sud-Est. Pour Y. Civow (2019), si la Côte d'Ivoire ne semble pas vouloir emprunter la même voie, des mesures protectionnistes pourraient néanmoins être envisagées à moyen terme. « Il ne s'agirait pas d'imposer des mesures, mais plutôt de restaurer celles d'avant la crise alimentaire de 2008 », confie un opérateur rizicole. À l'époque, la flambée des cours mondiaux de riz (+ 300 %) avait occasionné des troubles sociaux. Dans l'urgence, toute la réglementation protectionniste avait été levée pour faciliter les importations. Depuis, l'achat de riz étranger s'est pérennisé, au détriment de la filière locale. Pour F. Tondel et *al.* (2000), la facilitation des échanges pourrait contribuer davantage à l'émergence de chaînes de valeur modernes et à la sécurité alimentaire. La mise à l'échelle d'expériences prometteuses en matière de régulation du marché et du commerce, tout en développant le secteur du riz dans le cadre de systèmes agroalimentaires plus durables, dépend également des intérêts des différents États à mieux coordonner leurs politiques nationales en matière de riz et à mettre en œuvre les accords commerciaux régionaux. Le directeur général de l'ADERIZ<sup>5</sup> a, au cours d'une cérémonie à Yamoussoukro en 2019, réclamé de la patience. Il cite volontiers des études qui montrent « l'amour des Ivoiriens pour le riz ivoirien ». Avant de conclure, confiant : « En Côte d'Ivoire, nous consommons du riz trois fois par jour. On ne va pas avoir d'autres choix que d'en produire plus et d'en importer moins ».

### **Conclusion**

La distribution et la commercialisation du riz local dans la région du centre-ouest se font selon les stratégies des acteurs locaux. Ces stratégies sont basées sur les contrats tissés entre les producteurs et les tenants d'unités de transformation appelées moulins. Le paddy part du champ au consommateur via les moulins. Le manque de financement et d'organisation des acteurs ne permettent pas d'assurer une durabilité des circuits de commercialisation. En effet, les populations n'ont pas une bonne connaissance et un accès facile des variétés de riz locale qui ne se vendent pas en boutiques ni dans les supermarchés des principales villes visitées. Le riz local se vend principalement dans les

---

<sup>5</sup> ADERIZ : Agence de Développement de la Riziculture.

petites unités de décorticage (moulin). Or les moulins se créent et disparaissent quelques mois ou années plus tard, tout comme les coopératives se créent et se disloquent avec le temps par faute de moyens ou d'expérience. Il est donc important et nécessaire d'organiser ce secteur afin de le rendre plus attrayant et plus compétitif.

### **Bibliographie**

- ALIOU Diagne, KONE Miaman, SYLLA Kalilou et TOURE Ali, 2004, « Politique rizicole et impact de la libéralisation de la filière riz en Côte d'Ivoire », 24p.
- HARRE Diagne, 1987, le système de commercialisation du riz en Côte d'Ivoire, thèse de doctorat 3<sup>e</sup> cycle, p. 25-40.
- KOFFI Célestin et N'DRI Kouamé, 2006, « marché et commercialisation du riz local au centre-ouest de la côte d'ivoire », *Agronomie Africaine* 18 (3), P 299-303
- ONDR, 2012, « stratégie nationale révisée de développement de la filière riz en Côte d'Ivoire (SNDR 2012-2020) », p. 2-38.
- TONDEL Fabien, D'ALESSANDRO Cecilia, HATHIE Ibrahima et BLANCHER Clarisse, 2000, « Commerce du riz et développement de la filière riz en Afrique de l'Ouest : une approche pour des politiques publiques plus cohérentes ». DOCUMENT DE REFLEXION N°283, 138p.
- YASSIN Ciyow, 2019, « le long chemin de la Côte d'Ivoire vers l'autosuffisance en riz », Page consultée le 15 octobre 2021, à 10 heures 55 minutes, Site internet : <https://www.lemenode.fr>

## **NTELA N° 03, Vol. 1, Janvier – Juin 2022**

Dans les textes de ce volume, quelles qu'en soient les approches et les orientations choisies, les auteurs s'intéressent aux sociétés africaines d'hier et d'aujourd'hui, dans leur variété identitaire, leur complexité phénoménologique et leur diversité culturelle. Tout cela pour dire que l'Afrique est une et plurielle. Les problématiques saillantes y tournent autour du développement socioculturel et économique, des religions, des croyances, de leur incidence sur l'environnement socioculturel et sur les questions d'altérité. En félicitant les auteurs pour cet investissement spirituel et intellectuel, *Ntela* souhaite une bonne pérégrination savante à ses lecteurs

**Contributeurs :** Komla Fademe, Sophiatou Seidou, Laurent Abé Abé, Kouakou Laurent Assouanga, Expédit Wilson Vissin, Djénan Marie Angèle Karamoko, Aris Cristel Kibamba Kikoulou, Koudou François Ozoukou, Kadio Mathieu Angaman, Liliane Dalis Atoukam Tchefenjem, Tiécoura Hamed Coulibaly, Yves Romaric Goli Kouassi, Anselme Mbemba-Mpandzou, Wend-Vénègda Arsène Dipama, Nome Rose De Lima Essoh, Armand Brice Ibombo, Marc Sohounnon, Founignué Robert Ouattara, Serge Rufin Kaya Bilala, **Koffi Joachim Kotchi**, Joseph Zidi, Loukou Bernard Koffi, Cintia Karen K. A. Ahouandogbo, Ayouba Lawani, Bertin Gualbert Mbani, Ali Diabiguile, Bazoumana Diarrassouba, Karidia Diomandé, Souleymane Kéïta, Belko Ouologuem, Etanislav Ngodi, Diakaridja Ouattara, Nacouma Augustin Bomba, Eric Pete, Yao Marcel Kouakou, Yéboué Stéphane Koissy Koffi, Hilaire S. Aimade, Emile Y. Atiye, N'guessan Julien Kouamé.

**Infographie :** Dreid Miché Kodia Manckessi

**ISSN : 2789-3588**